



Jean Longuet

Ci-dessus, la Bourse du travail est installée depuis 1976 dans les anciens locaux du « Cosmos ».

Ci-contre, enfants déguisés pour une fête au « Cosmos », en 1935.



Fonds Carbone-Orset



## LA RUE DES ANCIENNES-MAIRIES, autrefois ruelle du Cimetière

Le transfert de la mairie a libéré l'édifice de 1901; en 1934, la bibliothèque prend possession du rez-de-chaussée. La bibliothèque avait été « municipalisée » en 1930. La nouvelle municipalité, élue en 1935 dans la dynamique du Front populaire, favorise l'accès à la culture. Les moyens offerts à la bibliothèque sont multipliés, elle restera longtemps le pôle de la vie culturelle de la ville. De nombreux lecteurs se souviennent encore de l'accueil chaleureux de Mme Bluette Delagausie et de son équipe, et de leurs conseils éclairés prodigués aux jeunes lecteurs. En 1975, avec la mise en service de la bibliothèque centrale Pierre-et-Marie-Curie, elle devient une annexe de quartier, sous le nom de Flora-Tristan.

En 1934, la toute nouvelle Caisse interdépartementale des assurances sociales loue d'anciennes classes de l'école contiguës à la biblio-

thèque. En 1935, un bureau spécial de renseignements est ouvert à la mairie tous les jeudis de 20 h 30 à 22 heures. Il est recommandé de ne pas se présenter à la caisse le samedi et le mardi en raison de l'affluence. Le centre n° 39 de la Caisse primaire d'assurance maladie de la région parisienne recevra là les assurés sociaux jusqu'à son transfert, en 1971, rue du 8 Mai 1945. En 1981, il sera rattaché à la Caisse d'assurance maladie des Hauts-de-Seine.

Les locaux ainsi libérés sont attribués à la fanfare municipale pour ses répétitions. La fanfare de Nanterre ou plutôt les fanfares, sont de véritables institutions. Les sociétés, les pompiers possèdent leur propre musique. Elles connaissent diverses fortunes, au gré des aléas de la vie associative et du bénévolat. Une fanfare a été créée dès 1832, réorganisée en 1874, elle devient fanfare municipale. Les exécutants sont recrutés parmi la population. Des aubades,

des concerts sont donnés dans les parcs de la ville. Elles participent aux fêtes, aux commémorations, aux cérémonies officielles, se distinguant dans des concours, suscitent des vocations chez les jeunes et dispensent des cours.

En 1973, avec l'ouverture du nouvel hôtel de ville, rue du 8 Mai 1945, la deuxième « ancienne mairie » reçoit le tribunal de prud'hommes. Des associations, dont celles des anciens combattants, bénéficient des locaux annexes. C'est aussi le cas de la villa « Les Bruyères » qui est affectée à l'école de musique.

En 1993, débutent, à l'angle des rues des Anciennes-Mairies et du Grand-Champ, les travaux de construction de la Maison de la musique. Ce n'est pas sans une certaine nostalgie que les anciens Nanterriens ont vu disparaître les petites constructions qui furent pendant bien des années un lieu très animé de la vie associative nanterrienne.

C'est à la fin du XIX<sup>e</sup> que s'est développé le mouvement coopératif. A Nanterre, des bénévoles se sont réunis et constituent une société de consommation à capital variable appelée « La Ruche ». Elle est gérée par un conseil d'administration élu par les sociétaires. Seuls ceux-ci pouvaient bénéficier de la répartition des marchandises. Les coopératives n'étaient pas soumises à la patente, aussi l'Union commerciale et industrielle de Nanterre pétitionne-t-elle contre les sociétés coopératives en invoquant la concurrence déloyale. Par la suite, la loi assimilant les coopératives au commerce, la distribution se fit au public. Le succès de « La Ruche » lui permit de faire l'acquisition d'un bâtiment au 4, place du Marché, ainsi que de la propriété de la rue du Grand-Champ. Après la guerre de 14-18, les coopératives fusionnèrent pour former l'Union des coopératives et plus tard l'Union des coopérateurs. Ne disposant pas de locaux pour se

réunir, les sociétaires entreprennent, sur leur temps de loisir, de niveler le terrain de la rue du Grand-champ et d'y édifier une première construction provisoire à laquelle succéda un autre bâtiment, plus vaste, permettant d'installer une scène et une buvette. Des soirées, des bals, des concours, des sorties sont organisés pour subvenir aux frais. En 1935, d'un commun accord, la municipalité loue les locaux, puis les achète et les met à la disposition des sociétés et associations locales pour y tenir leurs réunions et manifestations. Un autre édifice – au n° 13 – est lui aussi chargé d'histoire et d'émotion. « Le Cosmos » dresse sa façade réalisée par Moïnon – une entreprise nanterrienne – présentant un décor fleuri de style « Arts-Déco ». Les Nanterriens et Nanterriennes y sont souvent venus pour danser ou banqueter. L'Union des commerçants et industriels de Nanterre y tient son siège social. Pendant l'Occupation,

on y délivre les cartes de rationnement, les bons de chaussures ou de charbon. En 1948, « Le Cosmos » est aménagé en foyer-restaurant pour les vieux travailleurs, celui-ci sera transféré à « la coop » en 1975. En 1976, la Bourse du travail y est installée.

C'est entre 1886 et 1896, que la rue des Anciennes-Mairies, qui s'arrêtait rue Volant, est prolongée jusqu'au boulevard du Nord (actuellement rue de Stalingrad). Aujourd'hui, la rue des Anciennes-Mairies a conservé sa vocation de pôle culturel par la présence de la bibliothèque Flora-Tristan, du Théâtre par le Bas et de la Maison de la musique, et bientôt, du Musée d'histoire locale...

**Société d'Histoire de Nanterre Robert Cornaille**



Claire Macel

Dans la première partie, nous avons interrompu notre promenade à la hauteur du parc des Anciennes-Mairies. Reprenons-la pour nous rendre jusqu'à la rue de Stalingrad.

La boucherie des coopérateurs de Nanterre.



La coopérative «La Ruche», devenue en 1975 un foyer-restaurant pour les vieux travailleurs. A cet emplacement s'élève à ce jour la Maison de la musique.



Jean Longuet